

Et la sécurité au CHM ?



Depuis 4 à 5 ans, particulièrement ces 6 derniers mois, plusieurs agressions d'agents et situations d'insécurité se multiplient dans et aux entrées de l'hôpital.

La Direction du CHM, joue au pompier mais ne traite jamais le fond. **Les élus et mandatés CGT dénoncent l'inaction de la Direction à établir un projet global de sécurité pour les différents sites du CHM.**

Les dégradations continues des conditions de travail ne permettent plus aux agents de remplir leurs missions.

La tension des effectifs soignants et médicaux, les sureffectifs patients, l'utilisation des portables par les patients, l'évolution du public accueilli, le non contrôle des entrées, le manque de formations, nous mettent tous les jours en danger. Les agents blessés s'accumulent.

Attend-on un drame pour agir ?

En attendant une vraie réflexion globale, **la CGT demande :**

- qu'un contrôle à l'entrée empêche l'intrusion de personnes extérieures à l'hôpital (notamment pour empêcher un véhicule de pénétrer dans le CHM en en collant un autre).
- que les autres portails du site principal soient fermés en attendant leurs sécurisations.
- que l'usage des téléphones portables par les patients soient réduits et contrôlés pour empêcher notamment les commandes de toxiques.
- que les agents de vigilance et d'orientation ne soient jamais seuls.
- qu'une réflexion, pour élaborer un projet global pour la sécurité du site principal du CHM, mais aussi de l'annexe et des autres sites, soit engagée immédiatement pour une réalisation rapide (début d'année 2024). Tous les aspects de sécurité devront être étudiés : contrôle des entrées, barrières, portails, caméras de surveillance, agents de sécurité, sécurité périmétrique, appel de forces de renforts (police nationale, police municipale, société spécialisée), conditions d'hospitalisation...

Au dos le droit d'alerte fait par les élus CGT au F3SCT, suite à l'agression aux CV2



SYNDICAT CGT DU CENTRE HOSPITALIER DE MONTFAVET
SA FORCE C'EST VOUS, SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Avenue de la Pinède CS 20107 84918 AVIGNON cedex 9

Tel : 04 90 03 90 73 ; cgt.montfavet@gmail.com ; facebook : cgt-montfavet.fr

Montfavet le 5 septembre 2023

DROIT D'ALERTE SUR L'UNITÉ CHÊNES VERTS 2 :

Le F3SCT du Centre Hospitalier de Montfavet dépose un droit d'alerte concernant les conditions de travail de l'unité « Les Chênes Verts 2 » du PGAA.

Nous avons rencontré, le 5 septembre 2023, les membres de l'équipe qui nous interpellent sur leur situation critique. Hier soir, les membres de l'équipe se sont faits agresser par un patient alors que, de l'autre côté de la porte d'entrée les « dealers » étaient contenus par les agents de vigilance et d'orientation du CHM.

Le F3SCT alerte, depuis l'arrivée de l'équipe de l'Envol 2 sur les Chênes Verts 2, des risques induits par un bâtiment inadapté aux prises en charges de leurs patients, des tensions sur les effectifs soignants et un sureffectif patients fréquent ; le tout avec une population suivie, particulièrement difficile.

Étant donné, que ces éléments sont constitutifs de risques physiques graves et imminents, de Risque Psycho-Sociaux majeurs, de risques d'accidents du travail liés à des passages à l'acte hétéro-agressifs, de la dégradation des conditions de travail et de la qualité des prises en charge, nous déposons ce droit d'alerte.

Nous demandons en urgence, en attendant que la sécurité globale du CHM soit revue :
qu'un agent de sécurité extérieur soit posté devant le bâtiment des Chênes verts 2,
qu'un contrôle à l'entrée empêche l'intrusion de véhicule étranger à l'hôpital (notamment pour empêcher un véhicule de pénétrer dans le CHM en en collant un autre)
que les autres portails du site principal soient fermés en attendant leurs sécurisations.

Nous demandons en urgence, que l'effectif soignants soit de 5 par amplitude.

Nous demandons que l'effectif patients soit adapté aux conditions matérielles de leur prise en charge (dont les failles et les manques ont été énoncés dans les précédents droits d'alerte).

Nous demandons que l'usage des téléphones portables par les patients soient réduits et contrôlé pour empêcher notamment les commandes de toxiques.

Nous demandons que les agents de vigilance et d'orientation ne soient jamais seuls.

Nous demandons qu'une réflexion, pour élaborer un projet global pour la sécurité du site principal du CHM, mais aussi de l'annexe et des autres sites, soit engagée immédiatement pour une réalisation rapide (début d'année 2024). Tous les aspects de sécurité devront être étudiés : contrôle des entrées, barrières, portails caméras de surveillance, agents de sécurité, sécurité périmétrique, appel de forces de renforts d'une société spécialisée, condition d'hospitalisation de certains patients particulièrement à risque...

Enfin, nous vous demandons que soit étudiée avec l'équipe, la possibilité d'une réintégration de l'Envol 2 (après travaux indispensables) pour un retour aux Chênes Verts 2 (après travaux indispensables) pour permettre la réalisation des gros travaux à l'Envol 2...

Nous vous demandons de prendre immédiatement, les dispositions nécessaires pour remédier à ces risques physiques graves et imminents et Psycho-Sociaux majeurs.

Nous vous demandons un F3SCT extraordinaire dans les 15 jours sur les problèmes de sécurité.

Emmanuel LOUBIER
Élu F3SCT

Ingrid COURTOIS
Elue F3SCT